

15 ASTORG

Société par actions simplifiée
au capital de 5 510 000 euros
Siège social 2 rue Alfred de Vigny – 75008 PARIS
RCS PARIS 921 051 413

DECISION DU PREIDENT DU 25 JUILLET 2025

L'an deux-mille vingt-cinq
Le vingt-cinq juillet

A Paris,

Le Président, la SOCIETE FINANCIERE SAINT JAMES au capital de 2 385 590 euros dont le siège social est sis 8 Place Vendôme 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 482 879 186, représentée par Monsieur Michaël BENABOU agissant en qualité de président,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Première décision

Transfert du siège social de la société du 2 rue Alfred de Vigny 75008 Paris, au

11 rue de Téhéran 75008 Paris

A compter de ce jour,

Cette décision sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale.

Deuxième décision

Modification corrélative de l'article 4 « Siège Social » des statuts, comme suit :

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé ; 11 rue de Téhéran 75008 Paris

Le reste l'article demeure inchangé

Troisième décision

Le président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le président
FINANCIERE SAINT JAMES
Représentée par Monsieur Michaël BENABOU

DocuSigned by:

3043DEA379944EE...